

SESSIONS PERMIS DE CHASSER 2021

Comme suite à votre demande d'inscription à l'examen du permis de chasser, vous trouverez ci-joint l'imprimé officiel (**imprimé également disponible sur notre site www.fdc43.chasseauvergnerhonealpes.com**).

Si vous souhaitez confirmer votre inscription, vous voudrez bien nous retourner l'imprimé rouge dûment complété sans omettre de le signer et d'y joindre tous les documents demandés.

Après réception de votre **dossier complet**, vous serez convoqué par nos soins aux séances de préparation théorique et pratique obligatoires pour accéder aux épreuves.

Attention, si vous souhaitez solliciter une **autorisation de chasser accompagné**, il convient de nous contacter avant toute autre démarche.

Planning prévisionnel 2021 et fournitures disponibles :

(Vous pouvez **choisir vos dates uniquement** pour la formation théorique et la formation pratique dans la limite des places disponibles).

Entourer les dates souhaitées	Formation théorique (demi-journée)	Formation pratique (une journée)	Examen unique (pratique et théorique)
PREMIERE SESSION (Inscription* avant le 20 janvier 2021) (candidat né avant le <u>08/03/2006</u>)	Mercredi 3 février ou Mercredi 10 février	Lundi 15 février Mardi 16 février Mercredi 17 février Jeudi 18 février Vendredi 19 février	Lundi 8 mars Mardi 9 mars Mercredi 10 mars Jeudi 11 mars Mercredi 31 mars Jeudi 1 avril
DEUXIEME SESSION (Inscription* avant le 23 avril 2021) (candidat né avant le <u>07/06/2006</u>)	Mercredi 19 mai ou Mercredi 26 mai	Lundi 31 mai Mardi 1 juin Mercredi 2 juin Jeudi 3 juin Vendredi 4 juin	Lundi 7 juin Mardi 8 juin Mercredi 9 juin Jeudi 10 juin
TROISIEME SESSION (Inscription* avant le 4 juin 2021) (candidat né avant le <u>19/07/2006</u>)	Mercredi 30 juin ou Mercredi 7 juillet	Lundi 12 juillet Mardi 13 juillet Jeudi 15 juillet Vendredi 16 juillet	Lundi 19 juillet Mardi 20 juillet Mercredi 21 juillet Jeudi 22 juillet
JOURNEES DE FORMATION CHASSE ACCOMPAGNEE	Vendredi 23 juillet – Vendredi 27 août		

* dossier complet reçu à la F.D.C.

Ce planning est susceptible d'être modifié en fonction des impératifs de service ou du nombre de candidats tant au niveau de la Fédération des Chasseurs que de l'Office Français de la Biodiversité.

La formation théorique (demi-journée) a lieu au Siège Social de la Fédération, 4 rue des Artisans – VALS-PRES-LE PUY de : 9 h à 12 h 30 ou de 14 h à 17 h 30.

La formation pratique au Centre de Formation Cynégétique de Lavaux à Paulhaguet de 9h à 12h et de 14 h à 17 h.

L'examen se déroulera au Centre de Formation Cynégétique de Lavaux à Paulhaguet.

Article	PRIX	Frais d'envoi 2021	Frais d'envoi multiples
Manuel	12.00 €	6.11 €	Manuel + 1DVD 6.11 €
DVD – Théorie	20.00 €	2.70 €	

Si vous êtes intéressé par l'un de ces articles, vous devez joindre un chèque libellé à l'ordre de la **Fédération des Chasseurs** correspondant au montant (prix + frais d'envoi) afin que nous puissions vous le faire parvenir par retour de courrier.